

Public et prérequis

- § Personnes qualifiées appelées à réaliser ou à faire réaliser les contrôles et vérifications des matériels de levage
- § Connaissances techniques des matériels, expérience significative en entretien/maintenance

Durée

- § 2 jours

Principaux contenus

- § Législation relative aux vérifications réglementaires des appareils et accessoires de levage
- § Prévention des risques
- § Procédure de Vérification Générale Périodique
- § Documents réglementaires
- § Application pratique sur hayon et chariot élévateur
- § Évaluation théorique

Modalités de la formation

- § Présentiel

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



VERIFICATION REGLEMENTAIRE : HAYONS ELEVATEURS ET CHARIOTS ELEVATEURS

Objectifs généraux

- u Réaliser les vérifications périodiques des hayons élévateurs et chariots élévateurs conformément à la réglementation en vigueur,
- u Renseigner les documents réglementaires

Les plus de la formation



- u Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- u Des moyens matériels performants et innovants
- u Réalisation d'une vérification générale périodique
- u Remise d'un support type de Vérification Générale Périodique

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- u Evaluation finale des acquis mesurée par le passage d'un test théorique
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences

Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u /

Vérification réglementaire : hayons élévateurs et chariots élévateurs.

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Mettre en œuvre la législation relative aux vérifications des appareils et accessoires de levage	7 h 00
§ Législation <ul style="list-style-type: none"> - Principaux textes de référence - Appareils et accessoires de levage concernés - Différentes vérifications - Rôle de l'agent vérificateur - Mise en demeure - Résultat des vérifications - Carnet de maintenance § Prévention des risques <ul style="list-style-type: none"> - Rappel des principes généraux de prévention - EPI de l'agent vérificateur - Moyens nécessaires pour réaliser les vérifications - Manœuvre des appareils de levage 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Réaliser les vérifications générales périodiques conformément à la réglementation en vigueur Renseigner et gérer les documents réglementaires	6 h 00
§ Procédures de vérification <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques techniques des matériels : Hayons élévateurs, chariots élévateurs - Les différentes étapes de la VGP : Essai de fonctionnement, examen de l'état de conservation, rédaction du rapport et du compte rendu de vérification - Application pratique : <ul style="list-style-type: none"> · Vérification générale périodique hayon élévateur · Vérification générale périodique chariot élévateur 		MOYENS A PLANIFIER
		1 véhicule équipé d'un hayon 1 chariot élévateur
		Charges
		Matériels de mesure

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Vérifier les acquis de la formation par le passage d'un test théorique	1 h 00
§ Evaluation théorique		MOYENS A PLANIFIER
		Salle de cours

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
§ Bilan de la formation § Synthèse du stage § Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia